

Affinités Pierre – Clôture de la 4ème augmentation de capital

Communication - 31 mars 2021



La SCPI **Affinités Pierre** a clôturé sa quatrième augmentation de capital le 31 mars 2021.

Les souscriptions ont donc été suspendues pendant le délai d'instruction imposé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) pour autoriser la SCPI **Affinités Pierre** à ouvrir une cinquième augmentation de capital.

Une information sur l'ouverture et les modalités de cette nouvelle augmentation de capital sera communiquée sur la base de l'autorisation de l'AMF obtenue.